



SYLVIA PINEL  
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

*Discours*

*Discours*

Paris, le 25 septembre 2012

**Rendez-vous du commerce  
24 septembre 2012  
Discours de clôture  
de Mme la Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme**

Monsieur le Président, [cher Gérard Atlan],

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de conclure aujourd'hui Les Rendez-vous du commerce qu'organise la DGCIS, dans un contexte général de mutation du commerce et de renouvellement des attentes du consommateur.

L'édition de cette année a permis de souligner les enjeux de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises dans le secteur du commerce.

Je sais que vos débats ont été riches et de qualité et je vous remercie de votre implication dans l'animation et la participation aux tables rondes.

Ces échanges ont mis en évidence les enjeux concrets de la gestion environnementale et de la commercialisation de produits verts.

Je pense en effet qu'il est important – et c'était l'objet de cette journée – de pouvoir débattre concrètement des conséquences de cette évolution pour le commerce, en sortant des discours théoriques que nous entendons trop souvent.

Cet enjeu conjugue des impératifs politiques et sociétaux, et nécessite des comportements volontaristes pour lui donner un contenu réel. Vous ne le savez que trop bien, puisque vous le vivez quotidiennement.



Plusieurs points de vos échanges ont tout particulièrement attiré mon attention :

- Tout d'abord, la nécessité de prendre en compte les contraintes variables selon le secteur et la taille des points de vente. Il semble en effet évident, en le disant, que le commerce éco-responsable se matérialise différemment pour une jardinerie, une entreprise de la grande distribution et du commerce équitable ou pour mettre en vente des textiles, des cosmétiques, des bijoux.

Mais encore faut-il que cette réalité différente soit prise en compte dans la réglementation et dans la mise en œuvre concrète des actions. Ce n'est pas toujours le cas, j'en ai pleinement conscience et vos échanges l'ont rappelé.

De la même manière, je suis également vigilante quant aux conséquences de la réglementation sur les enseignes lumineuses et à ses implications pour vos commerces, et en particulier leur sécurité, la nuit.

- Vous avez aussi montré que le secteur du commerce a pu souffrir d'une idée reçue qui veut qu'il serait moins concerné que d'autres secteurs économiques par ces problématiques. Ce n'est bien entendu pas le cas et vous avez su prouver que les infrastructures, les conceptions ou l'architecture constituent des questions qui déterminent des choix structurants.

Les commerces ont un rôle fondamental en termes d'espace dans notre société et sur nos territoires, ils sont donc pleinement concernés par la problématique environnementale.

Je sais que de nombreux commerçants ont déjà agi pour développer leur activité avec le souci de lutter contre le réchauffement climatique, de préserver la biodiversité, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de protéger les ressources naturelles.

Nous devons continuer ensemble dans cette voie, et le ministère que je dirige vous accompagnera.

Par exemple, je souhaite voir se développer le recours aux panneaux solaires. Certains de vos commerces bénéficient de surfaces suffisamment importantes pour que leur généralisation soit vraiment utile.



Je pense en particulier aux toits des centres commerciaux ou des supermarchés. Pour réussir cette transition énergétique, nous devons être innovants. Il s'agit là d'une idée, qui pourrait se généraliser.

**Car cette transition énergétique est une nécessité citoyenne, mais aussi économique.**

Chacun de nous, chaque opérateur, sait qu'il doit réduire son empreinte écologique et protéger l'environnement pour les générations futures.

**Mais ce n'est pas qu'un impératif idéologique.**

Diminuer la consommation d'électricité et acheter responsable, permettent bien sûr de réduire son impact environnemental, mais également, et c'est sur quoi je veux insister, cela permet de vous renforcer en diminuant par exemple les frais d'exploitation d'un point de vente, ou en permettant des économies d'énergie.

Il s'agit là d'une prise de conscience plus récente, mais qui est indispensable à la réussite de cette entreprise sur le long terme : nous avons tous, collectivement, et même économiquement, intérêt à la réussite de ces engagements.

Il ne s'agit donc pas seulement d'une posture citoyenne qui permet aux commerces de valoriser leurs actions auprès des partenaires commerciaux ou de leur clientèle, il y a des bénéfices secondaires, mais qui sont peut-être les plus vertueux, et que vous avez également su mettre en avant.

La matinée d'aujourd'hui a par exemple permis de montrer que la gestion d'un point de vente et la commercialisation de produits verts s'articulent parfaitement avec le souci de transition énergétique, de préservation de la biodiversité ou l'instauration de relations commerciales éthiques et équitables.

Comme le président de la République l'a indiqué au Conseil économique, social et environnemental à l'occasion de la Conférence environnementale des 15 et 16 septembre derniers, **la conversion écologique de notre système économique dépasse bien largement les intérêts de chacun, les générations, les espaces et les frontières.**



**C'est un modèle de développement sur le long terme que nous devons installer et consolider.**

Je souhaite, tout comme le Président de la République l'a rappelé, que nous soyons exemplaires. La France a toujours été un pays d'innovation, à l'avant-garde des grands combats sociétaux et je suis intimement convaincue de la nécessité d'être également à l'avant-garde du combat pour un environnement préservé.

Je souhaite donc que le commerce soit partie prenante de cette démarche, et c'est ce que vous affichez de belle manière aujourd'hui. Par le travail que vous avez déjà accompli et par les coopérations que vous avez mises en œuvre, vous savez que ce n'est pas une politique de court terme.

La feuille de route de la conférence environnementale pour la transition écologique doit être pour cela un aiguillon pour nous tous. En ce qui concerne spécifiquement le commerce, je souhaite en effet souligner deux points :

Tout d'abord, le gouvernement encouragera et soutiendra les initiatives des PME et des TME, et de toutes les entreprises.

**Il faut pour cela que des projets innovants soient proposés, et que les entreprises nous fassent part de leur souhait d'expérimenter et d'être volontaire pour des projets pilotes.**

Egalement, **la fiscalité environnementale** ne doit pas être vue en premier lieu comme une source de rendement pour les finances publiques.

Par le signal-prix qu'elle représente, elle a vocation à changer, dans la durée, les comportements en contribuant à l'amélioration des conditions de vie présentes et futures.

Il ne s'agit donc ni d'une sanction, ni d'une recette nécessaire pour les finances publiques, mais bien une incitation à la modification des comportements.



La démarche de commerce éco-responsable nous prouve que la transition énergétique et environnementale n'engage pas les entreprises dans une décroissance redoutable trop longtemps stigmatisée et caricaturée.

**Bien au contraire, il s'agit là d'une source de développement économique et de création d'emplois.**

L'éco-conception, la gestion économe de l'eau et de l'énergie, l'affichage environnemental, la mise en place d'une chaîne vertueuse des fournisseurs et des sous-traitants, sont autant d'éléments pour une autre croissance, plus respectueuse des femmes et des hommes et des générations futures.

Je salue donc l'engagement dans la durée qui vous réunit ce jour. Vous faites pleinement partie de ceux sur qui repose la responsabilité d'impulser et de catalyser ce modèle de développement responsable.

Le guide du commerce éco-responsable que vous présentez aujourd'hui incarne parfaitement ce changement et je ne peux que saluer cette initiative à la fois didactique et ambitieuse en faveur de la préservation de l'environnement.

En tant que ministre du commerce, je mesure pleinement l'importance des enjeux, la difficulté de l'exercice pour vous tous, et les bénéfices que notre collectivité en retirera.

Mon ministère est mobilisé pour vous accompagner dans cette mutation et pour que nous réussissions ensemble la transition environnementale, qui contribuera au redressement économique de notre pays.

Je vous en remercie.